

- [Cinéma](#)
- [Architecture](#)
- [Travaux artisanaux](#)
- [Idées](#)
 - [Philosophie](#)
 - [Débats](#)
 - [Entretien](#)
- [Sciences & Technologie](#)
- [Diaporama](#)
- [Vidéos Culture](#)
- [Afrique](#)
 - [Actualités](#)
 - [Maghreb/Moyen Orient](#)
 - [Afrique Subsaharienne](#)
 - [Economie/Afrique](#)
 - [Sport/Afrique](#)
 - [Culture/Afrique](#)
 - [Société/Afrique](#)
 - [Science et Santé/Afrique](#)
 - [Opinions](#)
 - [Entretiens](#)
 - [Galérie](#)
 - [Musique/Afrique](#)
 - [Vidéos/Afrique](#)
 - [Galerie de photos/Afrique](#)
 - [Un oeil sur l'actu](#)
 - [Magazine](#)
 - [Afrique Hebdo](#)

dimanche, 21 décembre 2014 16:17

Israël, condamné, à l'Assemblée générale de l'ONU

• Taille de police [Réduire la taille de la police](#)

[Augmenter la taille de](#)

[police](#)

• [Imprimer](#)

• [Ajouter un commentaire](#)

IRIB- L'Assemblée générale des Nations unies s'est prononcée,

samedi 20 décembre, pour qu'Israël verse 856,4 millions de dollars de dédommagements au Liban. Elle sanctionne, ainsi, la marée noire, qui avait souillé le littoral du pays, pendant la guerre contre le Hezbollah, en 2006. Dès le début du conflit, en 2006, entre Israël et le Liban, les frappes israéliennes ont détruit les réservoirs de la centrale électrique de Jieh, à une trentaine de kilomètres, au Sud de Beyrouth. Ceci avait entraîné une pollution marine, dans une région, déjà, fragilisée. Les cuves endommagées ont relâché en mer entre 10.000 et 15.000 tonnes de fioul lourd, qui s'est répandu sur plus de 100 kilomètres de côtes. Une marée noire, à peu près, équivalente à celle provoquée par le naufrage de l'Erika, en France en 1999, l'une des plus grandes catastrophes écologiques, en Méditerranée. «C'est une goutte de fioul, dans une mer poubelle, mais une goutte de trop», disait, à l'époque, un expert, qui s'inquiétait des conséquences, pour la mer Méditerranée. Il a fallu attendre trois semaines, que les armes se taisent, pour que les opérations de dépollution puissent commencer. Un travail délicat, sur cette côte rocheuse. Un site de reproduction de tortue, sur la plage de Tyr, et le port historique de Byblos, avait été touché. «Même s'il s'agit d'un acte de guerre, il faudra demander réparation», avaient déclaré les défenseurs de l'environnement. L'Assemblée générale des Nations unies leur a, finalement, donné raison. «Une victoire politique et diplomatique», pour le Liban. Le Premier ministre libanais s'est félicité de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, fruit des efforts diplomatiques, déployés par la délégation permanente du Liban, à l'ONU. "C'est une grande victoire politique et diplomatique, pour le pays", a commenté Tammam Salam, dans un communiqué, publié samedi, nous rapporte notre correspondant, à Beyrouth, Paul Khalifeh. Le chef du gouvernement a ajouté que Beyrouth va poursuivre ses efforts, pour obtenir la mise en œuvre effective de cette résolution non contraignante. Il a espéré que cette décision fera jurisprudence, dans le droit international, pour sanctionner Israël. Il a réclamé, dans ce contexte, la fin de l'occupation, par le régime sioniste, des hameaux de Chebaa et des collines de Kfarchouba, à l'extrême Sud-Est du Liban. Il a, aussi, réaffirmé l'attachement de Beyrouth à son droit à l'exploitation de ses ressources hydrauliques, son pétrole et son gaz, dans une zone maritime, dont une partie est revendiquée par Israël.

[Tweet](#)

Plus dans cette catégorie : [« L'Europe s'oppose-t-elle vraiment à Israël?! »](#)

Ajouter un Commentaire

Nom (obligatoire)

Adresse email

Url de votre site Web ou Blog